TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 17 au 18 décembre le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 45 à 8 h. 02.

A TRAVERS LA VILLE

VOL DE VELO

Plainte pour vol du vélo a été déposée par Jean Wundels, 47 ans, 1, rue Auber.

UNE PERQUISITION

A la suite d'une communication téléphonique du commissariat de Lomme, concernant le nommé Charles Carlier, 139, rue du Tonkin, surpris sur le territoire de cette commune porteur de 25 kilos de gras de bœuf, la sûreté a effectué une perquisition en son domicile, qui amena la découverte de 960 grammes de beurre et 2 kgs 500 de gras de bœuf, qui ont été remis au service du ravitaillement.

REFUS D'OBEISSANCE

Un procès-verbal a été rédigé et transmis au parquet, à la charge de Lucienne Deryck, 35 ans, 7, rue du Boulevard, à Marcq-en-Barœul, pour refus d'obéissance à agent de police chargé de la circulation, et outrages.

CAMOUFLAGE DES LUMIERES

Au cours de surveillances effectuées, hier soir, trois contraventions ont été rédigées pour insuffisance ou non camouflage des lumières.

Comité d'organisation professionnelle de la musique

Le Comité d'Organisation professionnelle de la Musique rappelle aux artistes musiciens de toutes catégories : compositeurs, solistes instrumentistes et vocaux, chanteurs, musiciens d'orchestre, etc... que l'inscription sur les listes de recensement du Comité est obligatoire et non facultative comme certains d'entre eux ont pu le croire. Cette inscription seule donnera le droit d'obtenir la carte professionnelle qui sera indispensable à toute personne voulant exercer une profession musicale.

La délivrance de cette carte sera effectuée après l'examen par le Comité de toutes les déclarations individuelles.

Pour permettre aux retardataires d'effectuer leurs déclarations un dernier délai est fixé au 21 décembre 1942.

Rappelons que les inscriptions sont reçues au siège du Comité, 7, rue Jean Mermoz à Paris, ou dans les Conservatoires et Ecoles Nationales ou Municipales de Musique de Province dont MM. les Directeurs sont les délégués officiels.

Avis aux clients de l'établissement des bains

En raison de l'affluence considérable de la clientèle fréquentant l'établissement en fin de semaine, il ne sera plus délivré de bains de baignoires aux enfants de moins de 14 ans, les samedi et dimanche matin.

Il leur est recommandé de venir se baigner le jeudi, jour de congé.

Cette mesure entrera en vigueur à compter du 19 décembre.

Le Concert du Comité du Pont-de-Neuville de la famille du Soldat tourquennois

L'actif Comité du Pont de Neuville de la famille du soldat tourquennois entend une fois de plus, apporter son concours aux œuvres d'entr'aide pour les prisonniers. Il a organisé pour le dimanche 20, à 15 h., en sa salle des fêtes, 103, rue du Pont de Neuville, un grand concert qui est appelé à remporter un succès très mérité. Un programme de choix a été mis sur pied.

Il est prudent pour l'entendre de louer au plus vite ses places au Debit de Tabacs du Cimetière.

PRISONNIERS RAPATRIES DU QUARTIER DU CENTRE

Les prisonniers du quartier du Centre préparent une brillante soirée pour le dimanche 27, au Gymnase Municipal, à 15 h., avec une « première » de la troupe de Line Daniel, Bimons et Bertal, dans la revue « Cha ch'est des jus », au profit de la Journée du Prisonnier.

ETAT CIVIL

Naissances. — Denis Campion, Bd de l'Egalité, 15 ; Daniel Sarlelet, rue Lamartine, Pav. 3, Appt 283.

Publications. — Roger Desmet, mécanicien, rue des Cinq Voies, 88 et Henriette Mackielsens, tisserande à Wasquehal.

Décès. — Noémie Ouqueane, 27 ans, rue d'Angleterre, 51 ; Julien Decouninck, 63 ans, apprêteur, dom. Marcq, déc. rue Yser, 332 ; Julia Tricot, 64 ans, servante, Pl. de la République, 16, déc. rue Yser, 332 ; Edouard Desmarest, 73 ans, a. p., rue Racine, 26 ; Désiré Leclercq, 79 ans, a. p., rue Bl. Pascal, 66 ; Victor Plenckaert, 62 ans, a. p., rue Winoc Chocqueel, 80.

HALLUIN

« LA NOEL » pour les enfants de prisonniers et orphelins

La Famille du Prisonnier organise pour le samedi 26 décembre dans la salle du Familial-Cinéma, rue Gustava Desmettre, une grande séance récréative gratuite, uniquement réservée aux enfants de prisonniers et aux enfants orphelins de la guerre 1939-40.

Au programme : « Les Trois Algions », les Clowns Brok et Albicot, des ballets, chants, etc..., et une ample distribution gratuite pour tous les enfants, au cours de l'entr'acte.

Etant donné le nombre restreint de places, dont les organisateurs disposent, une seule personne par famille sera autorisée à accompagner les enfants.

La personne qui accompagnera les enfants devra être porteur de la carte de colis (exception faite pour les veuves de guerre).

Pour les Prisonniers de l'U.O.H. — Au siège du club local, rue Decastoire, rue Edouard Vaillant, un grand concours de manille aura lieu samedi 19 h. 30 au profit des Prisonniers de l'U.O.H.

Chiffre d'affaires. — Cette taxe sera perçue ce vendredi 18, au local de la mairie (Caisse d'épargne) de 9 h. 30 à 11 h. pour les redevables dont les noms commencent par les lettres M à Z.

Gymnastique et lutte. — Ce vendredi pour les sections de l'U.O.H., répétition à 19 h. au stade municipal, rue de l'Abattoir.

Football. — L'U.O. Halluinoise bat l'E.S. Roncquoise par 2 à 2. — Devant une belle galerie, les Unionistes Olympiens ont battu les Stellistes par 3 à 2.

D'entrée, les Roncquois attaquent furieusement et l'un de leurs assauts aboutit à un superbe but. Les Halluinois, dont 5 titulaires manquent, jouent courageusement et l'une de leurs perdes aboutit également à un superbe but, botté par le jeune intérieur gauche. La pause est atteinte sur le score de 1 à 1.

En 2e mi-temps, c'est la vraie physionomie d'un match de groupe. Roncq bénéficie d'un pénalty qui est transformé. Peu après les Roncquoise doivent concéder un pénalty qui n'est d'ailleurs pas transformé.

La fougue des Roncquois diminua, tandis que celle des Halluinois augmente. Il reste 15 minutes de jeu et Roncq mène par 2 à 1. A 2 minutes d'intervalle, à la suite de belles combinaisons de l'aile gauche, les jeunes Halluinois égalisèrent le match par deux schoots éclairs, l'un botté par le centre avant Dupont et l'autre par le demi gauche Deleye.

Autres résultats de la journée. — U.G. Halluin (juniors A) : 0 - R. C. Roubaix (J.A.) ; 1 : U.O. Helluin (2) ; 1 - U.S. Tourcoing (Vétérans) : 1.

BOUSBECQUE

Manille. — Dimanche 20, toute la journée, au café Saint-Antoine, concours de manille au profit des prisonniers de la commune.

LINSELLES

Acte de probité. — Un porte-monnaie contenant une somme de 130 francs a été trouvé par M. Gossens Robert. Ce dernier s'est empressé de remettre sa trouvaille à la Mairie où elle est à la disposition de son propriétaire. Mlle Bimonne Delieu a trouvé une fourrure de dame qui se trouve également à la Mairie à la disposition de sa propriétaire.

Etat civil. — Naissance : Guy Sacré, place de la Victoire.

Publication de mariage : Roger Hollebecke, tisserand à Halluin, et Marie Debacker, femme de chambre.

S N 4

" SEMAINE DE NOEL " DU SECOURS NATIONAL

Les Infirmières quêteront pour les enfants malheureux

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

J.-E. VAN DEN DRIESSCHE

Historien de Tourcoing et de Flandre

C'est à TOURCOING, en Flandre wallonne, qu'est né en 1898 *J. E. Van den Driessche*, l'historien distingué, riche en érudition et d'une haute probité intellectuelle.

Ce Flamand du souche autochtone a puisé les qualités qui caractérisent son talent, dans le terroir de Saint-Christophe, notamment cette ferveur dans l'effort aux fécondants levains, qui devait créer la grande cité industrielle tourquennoise.

J. E. Van den Driessche a écrit, en l'honneur de sa villa natale, une *Histoire de Tourcoing* à qui est un monument historique composé avec ce souci de vérité, de perfection et d'art, qu'apportaient les artisans du Moyen-Age, ou génie robuste, dans la construction des cathédrales.

Il a placé en tête de son livre, ces lignes du grand chroniqueur valenciennois Jehen Froissart : « Ainsy ai-je rassemblé la noble et haulte histoire ; et tant que je vivray, par la grâce de Dieu, je la continueray, car plus j'y suis et plus y labeure, plus me plaît car ainsy comme le gentil chevalier qui s'me les armes en persévérant et continuant, se nourrit et se perfectionne, ainsy en isbourant et ouvrant je m'habilite et me délecte ».

Page d'histoire locale

Quelques cabanes isolées de bois et de torchis, autour d'une grande

M. J. E. VAN DEN DRIESSCHE (Ph. Archives).

propriété, telle dut être à l'époque romane et longtemps après, l'aspect de *Tourcoing*, qui était habité par des hommes venus d'outre-Rhin.

Le Christianisme y fut introduit par Saint-Piat.

La date la plus ancienne citée à propos de Tourcoing remonte à 968.

La route que sillonnaient marchands et soldats a créé le bourg. Un relai fut établi, puis une « villa ». Cette ville organisa le domaine rural environnant, bâtit des granges, un moulin, un four, devint le centre de la vie agricole de cette cité naissante.

Le premier seigneur de Tourcoing fut *Bouduin II*.

La ville appartint au *Comté de Flandre* jusqu'en 1667, sauf de 1298 à 1319, où le pays fut réuni à la Couronne de France, le Comté de Flandre ayant dépendu de la *Maison de Bourgogne* et de la *Maison d'Espagne* jusqu'en 1667 ; à cette date la Flandre fut conquise par *Louis XIV*, mais ne devint réellement Française qu'en 1790, pour être intégrée dans le département du Nord.

Tourcoing est fille du Moyen Age. Jusqu'au XIVe siècle elle fut vouée à la vie agraire, ce n'est qu'à cette date qu'apparurent dans la ville des artisans sayetteurs.

Tourcoing devenue aujourd'hui la *Métropole de la laine*, naquit ainsi à la vie commerciale.

J. E. Van den Driessche, à l'aide d'une documentation aûre et copieuse, a fait revivre à travers les siècles, *la Cité, notamment* l'octivité municipale ; il a campé non sans art, des personnages, tels que *Guethem*, ce Tourquennois, colonel, partisan et brillant aventurier qui, après avoir conçu et réalisé l'enlèvement, entre Paris et Versailles, d'un haut personnage de la Cour de Louis XIV, fut à son tour capturé, puis reçu et choyé à la Cour du « Roi Soleil » ; il nous fait assister à la bataille de Toureding, en 1794, où s'illustrèrent victorieusement les généraux Moreau, Souham, Bonneau et Mac Donald et à cette échauffourée de Risquons-Tout en 1848, où fut écrasée une troupe composée de Belges et de quelques Français, qui révaient l'instauration d'une république belge.

Il s'exhale de ces pages, où s'anima la fresque originale du Passé, avec ses fastes seigneuriaux, ses émeutes et révoltes populaires, ses guerres, ses pillages, ses victoires, ses jours de liesse, de gloire, d'espérance et de deuil, un charme prenant et sobre qui s'apparente à la lumière apaisée que verse le ciel de Flandre.

L'essor de la cité industrielle

J. E. Van den Driessche nous fait connaître les raisons de l'essor de la cité industrielle.

1491 : Cette date est l'une des plus importantes de l'Histoire de Tourcoing.

En juillet de cette même année, *Maximilien, Empereur d'Autriche*, comte de Flandre, octroya à Tourcoing une charte qui le place aux côté des grandes cités drapières, des « bonnes villes de Flandre ».

Dès lors, le cité devait connaître un essor sans cesse grandissant.

Le mouvement de la population atteste cette ascension inédite.

Du milieu du XVe siècle au milieu du XVIe siècle, le nombre des Tourquennois a quadruplé, il s'élève alors à 7.000 ; ce nombre passe en 1789 à 12.184, en 1821 à 18.618, pour atteindre présentement 76.390.

Les Tourquennois, wallons parlant le Français ainsi que le patois, vieux rameau de l'ancienne langue d'oïl, sont Flamands de géographie, d'histoire et de mœurs ; ils possèdent au plus haut degré cette ardeur sacrée au travail et la sens des affaires qui les caractérisent.

Tourcoing, grâce à son esprit commerçant, son habileté industrielle et surtout sa bonne entente familiale qui permit à certaines entreprises de se continuer pendant quatre ou cinq générations, grâce à son travail et à son énergie, est devenu un élément important de la richesse générale du pays ; elle est avec Roubaix, le centre lainier le plus considérable du monde.

J. E. Van den Driessche, qui ne dédaigne pas d'avoir recours à la sobre éloquence des chiffres, nous fait connaître ainsi le mouvement du commerce lainier, notamment en 1937, à la Condition Publique de Tourcoing, qui est de *64.243.419* kilos de matières textiles, ce qui est un impressionnant record.

Cela ne voudrait pourtant pas dire que la grande cité de la laine ne soit qu'une ville de réalisme américain, elle est aussi à certaines heures, la Cité du Rêve, chère au poète :

« La ombra enfantement des usines (s'achève.
« La nuit se pose avec des gestes de (satin.
« Sur le ciel fiévreux au douloureux (destin,
« Et dont l'âpre beauté s'enveloppe (de rêve...

Flandre !

« Flandre !
« J'aime tes quais froids,
« Ton ciel ée cendre,
« Ou meurt le regret des beffrois...

a dit aussi le Poète.

C'est de cette Flandre que *J. E. Van den Driessche* s'est fait l'historien, en mainte ouvrages, qui tous retiennent l'attention.

C'est « l'Hospice de Tourcoing et son architecture », livre savamment illustré par *Nicq Doutreluigne*, qui nous révèle que cet établissement charitable fut fondé par Mahaut de Guinnes en 1260, pour les pauvres, vieux et chartriers de la paroisse de Tourcoing.

Cet établissement qui a conservé sa destination primitive, « gardé dans ses murs de très beaux vestiges du passé.

C'est aussi les « Gildes Tourquennoises » qui rappellent les fastes des Arbalétriers, Archers, Canonniers de Tourcoing du XVIe au XIXe siècle.

C'est encore « L'Histoire de Courtrai, la ville aux Eperons d'Or », premièrd grande ville de Flandre sur la route historique de Lille à Gand, qui est toute indiquée pour être le lien entre la « West-Flandre » et la « Flandre Française, les deux provinces les plus vivantes, l'une de la Belgique, l'autre de la France, celles qui, par leurs familles nombreuses et leur activité industrielle et commerciale font la richesse de leur pays, celles dont le passé et leurs traditions historiques font la gloire de leur nation ».

Dans « Les Alcabalas », impôts écrasants que le *Duc d'Albe*, représentant de Philippe II, voulut faire payer par les Pays-Bas, pour couvrir la détresse de ses finances, lesdite paye résistèrent et finalement ces impôts ne purent être recouvrés, car ils dépassaient le plafond au-dessus duquel un impôt ne peut plus être perçu, parce qu'il dévore la matière imposable.

Il faut signaler également « Van Ravelinghem », qui est la vie du savant et maître typographe du même nom au XVIe siècle, né à Lannoy, et « Maximilien, Empereur d'Autriche », l'homme qui eut l'influence la plus décisive sur les destinées de Tourcoing.

Vive Tourcoing !...

J. E. Van den Driessche, qui s'est fait une place de choix dans les Lettres Septentrionales, est un des hérauts les plus autorisés de la Flandre Gallicante, son « Histoire de Tourcoing » a attestera dans l'avénir le génie de sa ville natale, que caractérisent certaine cordialité native et surtout cet amour du berceau familial, rajeuni par l'expérience séculaire et embelli par la noblesse du travail, qui fait qu'aux jours de liesse, les Tourquennois disent dans leur chanson locale :

« Vive Tourcoing !
« Viva ce petit coin,
« Non, non, je ne me point
« Que je suis de Tourcoing...

Marc CHOQUET.

NOUVEAU TYPE DE CARNETS DE TICKETS SUR LES « MONGY »

Afin de réaliser des économies de papier, devenues indispensables, la Compagnie des Tramways (E.L.R.T.) va mettre en vente prochainement des carnets de tickets à Tarif normal à d'un nouveau modèle.

Ces carnets seront composés de 10 tickets vendus 10 francs. Ils porteront au dos l'impression d'une bande de garantie (c'est-à-dire la partie sur laquelle est fait l'annulation).

Chaque ticket pourra de la sorte être oblitéré deux fois : une fois au recto et une fois au verso.

Les nouveaux tickets se distinguaront des anciens par l'impression au verso de la bande rose de garantie.

Le nouveau carnet de 10 tickets correspond à 80 tickets de l'ancien carnet. Le tarif est sans changement. Le prix de 10 francs facilitera son achat en supprimant tout échange de petite monnaie.

Comme l'oblitération ne peut se faire qu'en une seule opération, les voyageurs devront présenter au receveur un nombre de tickets tel que celui-ci puisse trouver sur une même face, son encore oblitérée, le nombre de tickets correspondant au parcours.

Les anciens tickets restent toujours valables.

L'Assemblée générale du Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et de leurs cantons

Assemblée générale annuelle dimanche 20, à 10 h. 45 salle de la Brasserie des Orphéonistes 126, rue de la Gare à Roubaix. Ordre du jour : Rapports moral et financier.

Les nouvelles cartes seront délivrées à partir de 9 h. 30 au siège, Café Gothela, 12, place de la Gare. Coût : vingt francs, soit 10 francs cotisation et 10 francs taxe d'Etat.

MOUVAUX

REUNION DE COMMISSIONS

La Commission de l'Hospice se réunira à l'hospice le jeudi 17 décembre, à 18 h. La Commission d'Assistance se réunira à la Mairie le vendredi 18 décembre, à 16 h. Les Commissions des finances et des travaux se réuniront à la Mairie le samedi 19 décembre, à 16 h. Le Conseil municipal se réunira à la Mairie, le dimanche 20 décembre, à 10 heures.

Après la visite de Saint-Nicolas. — Les quelques 1.500 enfants de Mouvaux, rassemblés dans la salle Noblet, reçurent la visite de St-Nicolas.

Après les ébats des clowns et les tours du prestidigitateur, une distribution de friandises eut lieu, grâce aux dons de M. Kesteloot.

La distribution des friandises pour les enfants inscrits se fera à la Mairie à partir du jundi 21 décembre jusqu'au jeudi 24 décembre, l'après-midi.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Etat civil. — Décès : Paul Cozier, 59 ans, rue de la Poste, 20 bis ; Michel Advenerd, 9 mois, contour de l'Eglise, 12 ; Remi Déconninck, 86 ans, chemin Vert, 51 ; Marie Calléns, épouse Demeulemeester, 71 ans, chemin Vert, 143 ; Jules Bogaert, 78 ans, rue J.-Jaurès, 26.

WASQUEHAL

UNE GRAVE AFFAIRE D'ABATAGE CLANDESTIN

La police opère six arrestations

Depuis quelque temps, le brigadier Pierson, de la police locale, exerçait une discrète surveillance aux abords du café du « Nouveau Noir Bonnet », à l'angle des rues des Villas et du Molinel. La ténacité du policier devait l'amener à être le témoin caché de l'arrivée d'une bête à cet endroit, mardi vers 19 h. M. Pasquier, commissaire de police fut aussitôt prévenu et fit cerner la maison par plusieurs policiers, qui intervinrent ensuite au moment où la bête venait d'être abattue, dans les dépendances de l'ancien café. Il s'agissait d'une vache grasse, pesant environ 360 kilogs dépouillée, qui avait été amenée à Wasquehal dans une grande camionnette automobile, par son propriétaire, M. Fernand Belin père, habitant à proximité du café, au lieu dit « Les Bas-Ponds ». Ce dernier fut aussitôt arrêté ainsi que son fils, âgé de 16 ans, et trois aides : MM. Gaston Corbet, 42 ans habitant également eux Bas-Fonds, N° 4 ; René Lepers, 22 ans, demeurant rue Pasteur, au Vert-Pré, et Mercel Gesquière, 16 ans, domicilié 19, rue des Châlets, à Wasquehal. La police procéda aussi à l'arrestation de M. Napoléon Détsilleur, 53 ans, rue des Villas, 1, propriétaire de l'immeuble où s'effectuaient les abatages clandestins.

Les six inculpés, ainsi que quelques autres personnes furent interrogés au cours de la journée de mercredi, avant d'être transférés au Parquet de Lille.

Quant à la viande saisie, elle fut remise à la disposition des services du ravitaillement général.

PETITES NOUVELLES

Un Roubaisien transportait du blé. — La police locale a arrêté un individu qui transportait 14 kilogs de blé. Il s'agit d'un nommé Maurice Lorez, habitant 10, rue Cholseul, à Roubaix. Procès-verbal a été dressé à sa charge et bien entendu le blé a été saisi.

L'heure de la retraite. — M. Henri Geudefroy, 21 ans, bonnetier, 18, rue Alexandre-Ribot, qui a été surpris circulant après l'heure du couvre-feu a fait l'objet d'un procès-verbal.

Cycliste en défaut. — Un boucher, M. Paul Six, 35 ans, domicilié 30, rue Jules-Gesde, s'est vu dresser procès-verbal par la police pour défaut de plaque d'identité métallique à cycle.

Manque de lumière. — Mme Denise Christiaens, 25 ans, ouvrière de ficellerie, habitant 63, rue de Fresnoy, à Roubaix, et M. Edmond Vandewiele, 19 ans, bonnetier, demeurant avenue de la Liberté, à Wasquehal, qui circulaient sur une bicyclette démunie de lumière ont fait l'objet de procès-verbaux.

Fermeture tardive des cafés. — M. Marcel Vanneste, cafetier à la Verte feuille, rue Louise-Michel, à Wasquehal, dont le débit était encore ouvert après l'heure réglementaire, a fait l'objet d'un rapport de la police.

Trop de lumière. — M. Masurel Yves, 24 ans, industriel, avenue de la Marne, 215 ter, à Wasquehal, s'est vu dresser procès-verbal pour non camouflage des lumières à son habitation.

ASCQ

UNE BONNE PORTION DE JAMBON

Des rôdeurs de nuit ont descellé le soupirail de la cavé de la ferme de Mme Delmotte, 31 ans, cultivatrice 166, rue Marceau. Par cette ouverture, ils se glissèrent dans le sous-sol où ils tirent main-basse sur quatré superbes jambons qui y étaient pendus. Comme elle ne sait sur qu'opérer ses soupçons la victime a déposé une plainte à la gendarmerie qui enquête.

LEERS

FETE DE NOEL PAR LE GROUPE LYRIQUE DES AMICALES

Le Groupe Lyrique des Amicales laïques organise le jour de la Noël une matinée récréative dans la salle des fêtes de l'école des garçons avec le concours de chanteurs bien connus. Une désopilante comédie bruxelloise sera interprétée.

Cette matinée débutera à 15 h. et le prix d'entrée unique a été fixé à 5 francs.

A l'issue de cette première partie du programme est prévu un concours de chants ouvert à tous les amateurs (500 francs de prix).

Les chanteurs voulant participer à ce concours sont priés de s'inscrire dès maintenant dans les estaminets suivants : Georges Deireux, Taillies, Désiré, Hespel Devisch, Léorini (Cinéma), Gustave Keunebrock, rue de Roubaix, 205, Jules Vandamme, Antoine Dubus, Henri Delgutte, Fauvarque-Mathon, Mlle Marie Leroy.

FLERS-LEZ-LILLE

Cambriolage à la Bonneterie Delporte

Lundi matin, une ouvrière de la bonneterie Florimond Delporte, 36, rue de l'Egalité, en venant à son travail s'aperçut que l'on s'était introduit dans l'atelier.

La police locale fut prévenue et M. Perney, commissaire de police ouvrit une enquête. Les voleurs s'étaient introduits à l'aide de fausses clés et avaient emporté 95 douzaines de bas, chaussettes, soquettes et layettes ainsi que 10 kilos de laine en écheveaux.

Les investigations se poursuivent et plusieurs perquisitions ont déjà été opérées.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les nouvelles cartes d'alimentation

La distribution des nouvelles cartes d'alimentation s'effectuera dans les différende secteurs comme suit :

SECTEUR 1 *(Ancienne Mairie)*. — Vendredi 18 : de 9 à 12 h., rues Alliés, Bondues, Beuvreoux, avenue Berrois, Castelain, Chuffart, Château Rouge : de 14 à 17 h., rues P. Becquet, Chrysanthèmes, A. Coisne, Carrière Dal, Faidherbe.

Samedi 19 : de 9 à 12 h., rues R. Derain, Ch. Ecluse, avenue Foch.

Lundi 21 : de 9 à 12 h., rues Ducroquet, Fouquet, Leiong, Gheslen : de 14 à 17 h., rues Glycines, Hospice, Lilas, Hauter Loges, Ch. Halage, Grand-Place.

Mardi 22 : de 9 à 12 h., rues Lazaro, Menin : de 14 à 17 h., rues Lille, Molinel, Orchies, chemin Poivre.

Mercredi 23 : de 9 à 12 h., rue Tourcoing (Numéros pairs) : de 14 à 17 h., rues Tourcoing (Nos impairs).

Jeudi 24 : de 9 à 12 h., rues Meunier, Quai Quesne, avenue de Verdun : de 14 à 17 h., rues Rianderie, Vieux Four.

SECTEUR 2 *(Collège)*. — Vendredi 18 : de 9 à 12 h., rues Briqueterie, Brosserie, Carnot, B. Clemenceau, Delcourt : de 14 à 17 h., rues des Ecoles, Eglise, imp. Delespaul, place Doumer, ch. du Halage, cour Breyne.

Samedi 19 : de 9 à 12 h., rues Jacquard et Jean-Jaurès.

Lundi 21 : de 9 à 12 h., rues J. Guesde, Louiset : de 14 à 17 h., rues Magenta, Maltarie Midi, Montgolfier.

Mardi 22 : de 9 à 12 h., rues Nationale, impasse de la Chocolaterie : de 14 à 17 h., rues et maisons Moreau du Nord, Pin de Girard, saint-Crépin, St-Joseph.

Mercredi 23 : de 9 à 12 h., rues du Plouich, Sainte-Marie, St-Roch, Sébastopol, Serive, Traversière, et retardataires des tournées des 18 et 19 décembre.

Jeudi 24 : retardataires des distributions des 21, 22 et 23 décembre.

SECTEUR 3 *(Ancienne Gendarmerie)*. — Vendredi 18 : de 9 à 12 h., rues R. Astrid, av Celmette, Bd Clemenceau, Mangin, St Maginot, chemin latéral : de 14 à 17 h., rues du Plouich, de Charcot.

Samedi 19 — De 9 à 12 h. : rue Pasteur.

Lundi 21 : de 8 à 12 h., rues du Couvent, L. Delos, des Eaux, Hites-Voies ; de 14 à 17 h., rues de la Paix, J. d'Arc, G. Gouraud.

Mardi 22 : de 9 à 12 h., rues d'Hérlcourt, av. Republique, Verts-Prés, Beffroi, Bolbec ; de 14 à 17 h., rue du Boulevard.

Mercredi 23 : de 9 à 12 h., rues de l'Hermitage, av. Tiaserands, Nouvelle, St-Pierre : de 14 à 17 h., rue de la Prévoyance.

SECTEUR 4 *(dépendance du café de la ferme de Rouges-Barre)*. — Vendredi 18 : de 8 à 12 h., rues A. Lemire, pl. A. Lemire, Acacias, A. Briand, Barœul, Becqueterie, Boissonnet ; de 14 à 17 h., rues de Bouret, Ch. Noir, Ch. Vert, Buisson, Buisson prol., Campagnerie, Canrobert.

Samedi 19 : de 9 à 12 h., rues Delcenserie, Château d'Eau, Moulin Delmar.

Lundi 21 : de 9 à 12 h., rues Dépôt, Egalité, D. Desmettre, J.-B. Ducroeq ; de 14 à 17 h., rues Faraday, F. Faure, Fémy, Pav. Saint-Antoine, Pav. Saint-Germain, av. Guynemer, Hennrenrie, E. Jacquet.

Mardi 22 : de 9 à 12 h., rues Lequenne, cour Clabeau, av. de la Marne, Moviart, av. Pte Hollande ; de 14 à 17 h., Pilaterie, av. Poincaré, Parvenus.

Mercredi 23 : de 9 à 12 h., rues République, allée Gabrie ; de 14 à 17 h., rues R. Barrés, Desmettre, c. Riquier, c. StMartin, Saint-Christophe, Salembier, ni Trois Villes, pl. Thiers.

Jeudi 24 : de 9 à 12 h., rues de Valmy, Vandenberghe, ch. Vaux Gras, av. Flandre.

Comité d'entr'aide de l'Amicale des prisonniers

Continuant son programme, le Bureau responsable avait convoqué les prisonniers rapatriés du Pont Le camarade Lepers, responsable de ce secteur, ouvre la séance et remercie ses camarades d'avoir assisté à cette première réunion. Après cette prise de contact Gérard Decroix, responsable de Marcq, expose les buts du Centre d'Entr'aide, aider les familles de nos camarades encore en captivité et conserver les liens de solidarité qui nous unissaient dans les camps pour venir en aide aux rapatriés décédés. Les rapatriés présents prirent en consigne une ou plusieurs rues afin de pouvoir soulager tous les cas douloureux et apporter avec rapidité et discrétion les secours urgents.

Nous nous devons de signaler le geste d'un rapatrié qui fit don à la Caisse de la somme de 500 francs, ce geste sera apprécié à sa juste valeur.

La trésorier Maurice Salembier fit le bilan de l'Amicale et prouva par des chiffres toute la vitalité de notre groupement bien épaulé partout les comités déjà existants, nous avons tous le même but, le même devoir social, secourir les familles ou nos chers prisonniers dont l'exil se prolonge.

Une réunion est prévue pour le secteur Marcq-Bourg.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des rappels d'allocations militaires aura lieu pour les personnes qui n'ont pu se présentar au dernier paiement, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

De 1 à 1.000, de 8 h. 30 à 9 h. 30 ; de 1.001 à 2.000, de 9 h. 30 à 10 h. 30 ; de 2.001 à la fin, de 10 h. 30 à 11 h. 30 le samedi 19, à l'Hôtel de ville, salle A. Se munir du certificat d'allocations militaires et de la carte d'identité.

Encore un vélo. — M. Bascotto Maggion, 47 ans, demeurant cité Carlier, rue Pasteur avait déposé son vélo près de la porte du débit du boisson de l'angle de la rue Pasteur et de la rue Jeanne d'Arc, mardi dernier. En sortant du débit, il ne put que constater la disparition de sa machine.

ROUBAIX

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Trois blessés par une camionnette

Hier, vers 17 h., une camionette automobile descendait le boulevard de Paris, en direction du monument aux morts. Elle avait, en remorque, une autre camionette dont le moteur était en panne. En arrivant au carrefour formé par le boulevard de Paris, la rue du Moulin, le boulevard Gambetta, la rue du Maréchal-Foch et la rue de Lille, le conducteur du premier véhicule amorça un virage pour éviter un chantier de réparation d'une voie de tramway.

Cette manœuvre réussit parfaitement, mais le pilote du deuxième véhicule se rendit compte, trop tard, qu'il devait donner un coup de volant et il alla se jeter dans la tranchée.

Malheureusement, il renversa 3 personnes : M. Henri Haeyc, 116, rue de Lys, à Leers ; M. Marcel Le Bacq, 181, rue Jules-Delacenserie, à Leers ; et M. André Vetu, employé à l'E.L.R.T., qui furent contusionnés. Transportés à l'Hôpital à La Fraternité, ils en ressortirent peu après pour regagner leur domicile respectif. Leur état ne présente pas de caractère de gravité. — Une enquête est ouverte.

UN NON LIEU

Le jeune Jacques Dhellemmes, 19 ans, 118, rue Maria Buisine, avait été inculpé dans une affaire de vol de pièces de tissu dans un usine de la rue de Cobem. Il avait trouvé, dans un fossé, un pistolet rouillé qu'il avait vendu, pour une somme de 20 francs, à l'un des malfaiteurs. M. Boullanger, juge d'instruction au Parquet de Lille, a fait remettre le jeune homme au liberté en attendant qu'un non lieu soit prononcé en sa faveur.

UN SALE MONSIEUR

Le nommé Emile Erglbo, 38 ans, rattacheur, 54, rue Raphaël, appartement 1, a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille. On lui reproche de se livrer depuis quelques temps, sur la fille de son ex-amie, à des des gestes que la morale réprouve.

QUEL EST CE CONDUCTEUR ?

Une automobile suivait la rue de Lannoy, lorsqu'un policier donna au chauffeur l'ordre de stopper. Plutôt que de répondre à cette injonction, le pilote prit la fuite. Le numéro minéralogique 499 MD 8 a été relevé et des recherches sont effectuées pour retrouver l'automobiliste.

LES LUMIERES DE LA VILLE

Des avertissements taxés ont été adressés à Mme Berthe Lepers, marchande de vins, 68, rue de l'Epeule et Mme Delbecq, bouchère 140 rue de Blanchemaille.

INFORMATIONS REGIONALES

Vente des piles sèches pour lampes électriques de poche

Le Bureau régional de Répartition des métaux non ferreux vient de prendre une décision relative à la vente des piles sèches pour lampes électriques de poche.

Désormais, les fabricants de piles sont tenus d'exiger de leurs clients et des commerçants détaillants et ces dernière de leur clientèle, à l'occasion de toute commande ou vente de piles, la remise de piles usagées.

Cette remise sera effectuée par l'un des moyens suivants :

a) Immédiatement par voie d'échange si l'acheteur offre nombre pour nombre des piles usagées ;

b) Dans un délai déterminé si l'acheteur ne dispose pas de piles usagées et si le vendeur accepte une garantie pécuniaire de consignation remboursable lors du retour des piles usagées.

Le remise et le dépôt de piles neuves sans remise corrélative de piles usagées et sans versements de consignation sont interdits.

Le vendeur ne pourra en aucun cas exiger plus d'une pile usagée pour chaque pile neuve remise par lui.

Le prix des piles neuves devra tenir compte dans le cadre de la réglementation générale des prix du prix des piles usagées restituées.

Aux membres de l'Enseignement

En vue de la préparation du Congrès qui se tiendra à Paris le 27 décembre, les membres de l'Enseignement : instituteurs, institutrices, professeurs adhérents ou sympathisants du Rassemblement National Populaire sont priés d'assister à la réunion interne qui se tiendra au siège, 83 rue Nationale à Lille, le dimanche 20 décembre à 9 h. 30 du matin.

A PROPOS DE LA CAMPAGNE Échange Cuivre-Vin

On nous prie d'insérer les précisions suivantes, afin d'éclairer nos lecteurs et de dissiper tout malentendu sur les modalités de l'opération qui se déroule actuellement dans toute la France et qui commençant dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais se poursuivra jusqu'au 31 décembre inclus, dernier délai.

La remise de timbres donnant droit gratuitement à 1 litre de vin par fraction de 200 gr de métal cuivreux, ne sera pas faite automatiquement pour n'importe quel apport.

Il a, au contraire, toujours été précisé, lors des campagnes analogues qui viennent de se dérouler à PARIS et dans la SEINE et plus récemment encore, en SEINE-et-OISE et en SEINE-et-MARNE, que la cuivre et ses alliages sous forme de produits bruts (barres et fils) des déchets industriels (tournures, résidus de décolletage) les vieux métaux, seront refusés.

Seuls seront acceptés les objets ménagers en cuivre, bronze, laiton ou maillechort, à l'exclusion de tous autres et, notamment, des douilles d'obus qui ont été récupérées dans notre région depuis la fin des hostilités.

La liste complète des centres de collecte, ouverts sans interruption de 9 h. à 17 h., dimanches compris, Noël excepté, sera publiée demain dans ce journal et sera également indiquée par les affiches administratives apposées sur tous les bâtiments ouverts, en particulier à la mairie. Id049

Tribunal correctionnel DE LILLE

De lourdes condamnations dans une affaire de commerce illicite

Deux mois d'emprisonnement et 500.000 fr. d'amende pour majoration illicite d'articles textiles, soulitès, vente sans facture, à Gaston Leiulle négociant en laines à Roubaix.

Pour refus de documents comptables, Paul Thisse, demeurant également à Roubaix, a été condamné à un mois et 10.000 francs d'amende.

L'EMPLOYE ET LES ECHANGES

Travaillant par intermittence à la Mairie de Marcq-en-Barœul pour le compte du ravitaillement général, Henri L..., employé à Marcq, a dérobé 25 cartes de pain qu'il voulait échanger contre du tabac.

Il a été condamné à 2 mois avec sursis et 1.200 fr. d'amende.

LE BIEN D'AUTRUI

Albert Richard, employé de bureau à Linselles, a recelé des cannettes de fioranes qui avaient été dérobées aux Etablissements Masurel : 2 mois d'emprisonnement avec sursis.

— 2 mois d'emprisonnement à Henri Vanneste, manœuvre à Mouveron, qui a dérobé un système de freinage d'un etabli.

SPORTS

RUGBY

UN GRAND MATCH DIMANCHE A LAMBERSART

O.I.C. LILLOIS .. SACCO-BEARNAIS

François